



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de CHATEL

VOTRE ATTENTION : à partir du 1er juillet 2005 l'adresse de L'ASSOCIATION CHANGE tout courrier sera à envoyer au 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL

Site Internet : www.residentschatel.com - Courrier électronique e-mail : residentschatel@residentschatel.com
Site internet du Val d'Abondance : valdabondance.com

LE MOT DU PRESIDENT

La saison d'hiver est derrière nous et c'est l'été et ses activités de plein air qui vont bientôt s'offrir à nous. Que vous les passiez à Châtel, où nous espérons vous retrouver, ou sous d'autres cieux, je vous souhaite à tous d'excellentes vacances.

Le programme des rendez-vous que nous vous proposons est détaillé dans ce bulletin et comporte comme chaque année, notre réunion d'information à Plaine Dranse, le traditionnel concours de pétanque et les sorties de découvertes proposées par Christiane. Il est important de vous informer de l'accord intervenu avec la commune et la SAEM concernant la tarification des remontées mécaniques pour la saison prochaine, vous trouverez dans ce bulletin le détail des nouvelles modalités qui ne concernent que les forfaits « saison » Châtel. La tarification résidents appliquée aux forfaits « saison » Portes du Soleil et « séjour » Châtel (réservée aux loueurs) reste inchangée. Nous avons dans ce domaine sensible tenu à défendre de manière déterminée les conditions qui nous sont accordées depuis quinze ans, tout en restant dans le cadre légal et je dois dire que nous avons rencontré de la part de la Commune et de la SAEM une ouverture et une collaboration sans faille pour l'atteinte de ces objectifs. Ce résultat est à mettre au crédit de la teneur des relations que mes prédécesseurs ont créées avec la commune et que je tiens fermement à pérenniser.

Je rappelle à tous les internautes que l'AARC possède un site Internet dont les coordonnées sont rappelées sur cette page. Celui-ci vient de faire l'objet d'une totale reconfiguration de la part de notre site mestre, Bernard JAHAN, que je tiens à remercier du travail qu'il fournit sur ce site. Je vous encourage à le découvrir ou le redécouvrir.

Enfin, je me joins à notre trésorier, Lucien LUCAS, en demandant aux derniers retardataires, qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 2005, de le faire très rapidement.

Bonnes vacances à tous et bonne lecture.

Gérard VAN LOO

THE PRESIDENT'WORD

Winter season is behind us and is the Summer and its outdoor activities which will soon be offered to us. I wish you the most pleasant holidays, where ever you will be, in Châtel where we will see you or anywhere else. The program of activities that we propose to you is detailed in this news letter ; these include, as usual, our information meeting, the traditional "pétanque" contest and the discovery tours suggested by Christiane.

It is very important that we inform you about the latest agreement between us, the city and the SAEM concerning the next season fares for ski lifts. Only the fixed prices season "forfait saison" are concerned and you will find all the details in this bulletin.

In this sensible field we were determined to defend, within legal framework, the conditions which have been ours for 15 years and I must say that both the City and the SAEM showed good will and collaboration to help us meet this target.

I remind all web surfer that ARRC has a web site, address on this page.

Finally, along with Lucien the treasurer, I ask all members who are late to pay their contribution to do it very quickly.

To all of you, happy holidays and good reading.

Gérard VAN LOO

TARIFICATIONS DES REMONTEES MECANIQUES SAISON 2005-2006

Comme nous vous en avons parlé à plusieurs reprises, la tarification des forfaits remontées mécaniques Châtel va évoluer la saison prochaine. Cette évolution ne concerne que les forfaits « saison Châtel. Cette évolution résulte du caractère discriminatoire déclaré par l'Administration des remises accordées, du seul fait de leur qualité de contribuable du département, aux résidents de la Haute Savoie, qu'ils soient permanents ou secondaires. Cette remise constituait, aux yeux de l'administration française, une discrimination d'accès à un service public. La modification que nous allons détailler ci-dessous ne concerne donc pas :

- La remise commerciale (15%) accordée sur les forfaits séjour à tout propriétaire de logement consacré à la location sans exception ni exclusive.

- La remise accordée sur les forfaits « saison » Portes du Soleil (20%) dont le statut juridique est un « titre de transport international et extracommunautaire de voyageurs » et est donc en dehors du champ d'application des lois françaises et de la CEE.

Les remises ci-dessus restent donc intégralement applicables.

Les nouvelles modalités ci-dessous s'appliquent donc uniquement aux forfaits « saison Châtel. Deux procédures de remise seront appliquées pour ces forfaits. Le montant de ces remises est le même dans chaque cas soit 25%.

La première solution est ouverte à toute personne achetant un forfait saison, quelle que soit sa qualité, et consiste à acheter son forfait avant le 30 novembre. Dans ce cas d'un achat anticipé la remise de 25% sera donc appliquée à tout acheteur.

La seconde formule qui repose sur une « Convention de Livraison de Forfaits à un Tarif de Quantité » ne peut s'adresser qu'à un groupe de clientèle constitué et devient donc un tarif commercial tel ceux appliqués aux Tour Opérateurs. Cette formule nous est donc consentie au titre du groupe de clients que nous constituons et s'adresse aux Résidents membres de l'Association. La différence essentielle avec la formule de pré vente ci-dessus est qu'elle sera appliquée toute la saison d'hiver, quelle que soit la date d'achat du forfait. Cette vente se fera comme les années précédentes aux guichets de la Maison Chatellane et la remise sera consentie sur présentation de la carte d'adhérent à l'Association et d'une pièce d'identité. Le règlement sera fait à l'ordre de la SAEM comme par le passé. Une précision importante est à relever, pour éviter tout effet « d'aubaine » cette remise ne sera accordée qu'aux adhérents justifiant d'une ancienneté d'adhésion d'un an minimum. Voilà les derniers éléments de la négociation que nous avons menée avec la Commune et la SAEM. L'objectif commun de notre Association et de la Commune était de maintenir les remises accordées tout en respectant le cadre juridique imposé par la réglementation française. Nous pensons, au vu des dispositions envisagées, avoir atteint cet objectif et pouvoir dire que cela est dû aux relations courtoises et déterminées que nous entretenons avec la Commune de Châtel et les différents partenaires de la station.

Gérard VAN LOO

La pensée d'Albert FLANDIN

Le veinard est celui à qui arrive tout ;
le malchanceux est celui à qui tout arrive

Eugène LABICHE

TARIF D'ETE

((les tarifs ci-dessous sont donnés à titre indicatif et peuvent être sujets à modification))

FANTASTICABLE

Fantasticable 1 circuit (2 câbles) : 34,00 €

Cette activité est accessible aux personnes dont le poids est compris entre 35 kg et 120 kg

CARTE PASSACTIVITES

Carte de 300 points : 30,00 €

Carte de 500 points : 50,00 €

Carte 1000 points : 100,00 €

Les prestations ci-dessous sont utilisées à la convenance des titulaires jusqu'à épuisement des points qui ne seront pas remboursés en cas de non utilisation. La carte «Passactivités» est éditée sur support Tag it. Valeur du point 0,10 €

Nature de la prestation	Prix public	Prix avec remise	% réduction	Nbre pts débités
Télécabine Super Châtel	6.70 €	6,03 €	10%	60
Télesiège du Morclan	4.60 €	4,14 €	10%	41
Télesiège Pierre Longue	6,70 €	6,03 €	10%	60
Télesiège Rochassons	4,60 €	4,14 €	10%	41
Piste de bobluge	3,00 €	2.70 €	10%	27
Piste Déval 'Kart	1.50 €	1.35 €	10%	14
Fantasticable	34,00 €	30,60 €	10%	306
1 entrée piscine	3,65 €	3,28 €	10%	3

PISTE DE DEVALKART

Attention : L'installation est interdite d'accès aux enfants de moins de 10 ans.

1 tour	0 gratuit	1,50 €
3 tours	+ 1 gratuit	4,50 €
5 tours	+ 2 gratuits	7,50 €
10 tours	+ 4 gratuits	15,00 €
15 tours	+ 6 gratuits	22,50 €
25 tours	+ 10 gratuits	37,50 €

PISTE DE BOBLUGE

L'installation est interdite aux enfants de moins de 3 ans (et/ou mesurant moins 0,80 cm sous toise).

Les enfants de 3 à 8 ans (et/ou mesurant moins de 1,25 m sous toise) empruntent le Bobluge avec la présence obligatoire à leur côté d'un adulte pour les accompagner.

1 tour	0 gratuit	3,00 €
3 tours	+ 1 gratuit	9,00 €
5 tours	+ 2 gratuits	15,00 €
10 tours	+ 4 gratuits	30,00 €
15 tours	+ 6 gratuits	45,00 €
25 tours	+ 10 gratuits	75,00 €

REMONTES MECANIQUES DE CHÂTEL

Village/gare amont de Super Châtel	6,70 €
Gare amont de Super Châtel/sommet du Morclan	4,60 €
Village/Sommet du Morclan	8,50 €
Parking Pré la Joux/Plaine Dranse	6,70 €
Plaine Dranse/Arête des Rochassons	4,60 €
Parking Pré la Joux/Arête des Rochassons	8,50 €

REMONTES MECANIQUES DES PORTES DU SOLEIL

	Adulte	Senior	Enfant
1 jour	14,00 €	11,00 €	9,00 €
2 jours	24,00 €	19,00 €	16,00 €
6 jours	54,00 €	43,00 €	36,00 €
Saison	110,00 €	88,00 €	74,00 €

PISTES DE DESCENTE PERMANENTE

1 Aller télécabine de Super Châtel	6,70 €
1 forfait journée télécabine de Super Châtel	11,40 €
Package : forfait journée télécabine de Super Châtel + séance 3h «découverte descente VTT»	23,00 €
1 saison télécabine de Super Châtel	26,00 €
Séance découverte – 3 heures (titulaire forfait journée PDS)	11,60 €

PISCINE

	Adultes	Enfants 5 à 15 ans
1 entrée	3,65 €	3,15 €
1 semaine	15,55 €	13,35 €

PROGRAMME D'ANIMATION DE L'OFFICE DE TOURISME

(extraits des principales animations)

JUILLET

dimanche 3 : Fête de la randonnée en vallée d'Abondance
 dimanche 10 : marche familiale au col des Portes du Soleil
 jeudi 14 : Fête Nationale Française avec spectacle pyrotechnique et bal populaire gratuit
 sam. 16 et dim. 17 : Trial à CHATEL
 dim. 24 au vend. 29 : 2° édition de la semaine « Nature à Châtel »
 dimanche 31 : lère Cyclo sportive de la montée de Bassachaux

AOUT

Lundi 1er : Fête Nationale Suisse
 dimanche 7 : Fête de la St Laurent
 lundi 15 : Fête des chardons bleus à Abondance
 dimanche 21 : Fête de la « Belle Dimanche » dans les alpages de Plaine Dranse
 mercredi 31 : Etape du tour cycliste du val

Extrait des derniers CONSEILS MUNICIPAUX

- Concernant la poursuite du programme de construction de trottoirs en bordure des RD 22 et 228 autorise le Maire à signer le marché de travaux pour un montant de 290.460,38 € TTC selon l'offre retenue par la Commission d'Appel d'offres.
- Approuve le décompte définitif dressé par le SELEQ 74 relatif aux programmes d'électrification réalisés pour le compte de la commune en 2003 concernant les travaux d'éclairage public et la mise en souterrain de réseaux dans les secteurs du Boude et du Linga, dont le montant global des travaux y compris les frais généraux s'élève à 1.083.222,53 €.
- Donne l'autorisation au Maire pour la signature des actes relatifs à l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation de la voie de liaison entre la route du Petit Châtel et la RD 22.
- Approuve les tarifs applicables à compter de la saison d'hiver 2005/2006 pour l'utilisation des remontées mécaniques, du parc de stationnement proposés par la SAEM « Sport et Tourisme » et concertation avec la commission chargée du suivi de la Délégation de Service Public, comprenant la création de nouveaux tarifs et la suppression d'autres, avec une hausse moyenne globale de 1,5 %.
- Vote les taux des quatre taxes directes locales pour l'année 2005 avec une majoration de 0,5 points pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti soit :
 - taxe d'habitation : 22,32 %
 - foncier bâti : 21,03 %
 - foncier non bâti : 90,48 %
 - taxe professionnelle : 21,97 %
- Sollicite une subvention au titre du produit des amendes de police de l'année 2004 dans le cadre des opérations de sécurité pour la protection des piétons en vue de la réalisation d'un escalier métallique d'accès au pied de la télécabine du Linga d'un montant prévisionnel de 48.500.00 €.

CHUTE MORTELLE D'UNE RANDONNEUSE

En début de soirée du jeudi 24 mars vers 19h50 les gendarmes de la brigade d'Abondance ont été amenés à intervenir sur le secteur de Châtel suite à l'appel d'un homme signalant la disparition d'une amie.

Partis tous deux en promenade, les randonneurs se sont séparés en cours de chemin. Cependant la dame, âgée de 59 ans n'est pas, au bout de quelques heures, revenue à son point de départ.

Les recherches ont alors mobilisé une cinquantaine de personnes mais ont dû être interrompues à cause de la nuit. Ce n'est que le lendemain matin, vers 7h30 que l'hélicoptère de la sécurité civile a repéré le corps de la femme. Il se trouvait au pied d'une barre rocheuse d'environ 70 mètres de hauteur dont la victime a, selon toute vraisemblance, perdu l'équilibre. Une enquête est en cours.

REDYNAMISER LES ANIMATIONS

Jean Pierre Vesin Président de l'association de l'Office de Tourisme depuis quatre ans, aura la charge de présenter le bilan de l'année passée. Ce sera également pour lui l'occasion d'annoncer quelques nouveautés dans le programme d'animation de la station pour l'été. Conscient de l'immobilisme latent dans ce domaine, ressenti par les habitués de la station, il entend bien redynamiser les choses, en s'appuyant sur une nouvelle équipe suite au départ de Pascal Bel, conseil général, de Gérard Hoff et de Stéphane Neuvecelle. C'est en ce sens, qu'il est fait appel aux personnes désireuses de s'investir dans la vie de l'office.

INAUGURATION DU CHALET DES PORTES DU SOLEIL

Le chalet matérialise cette formidable aventure initiée il y a plus de quarante ans par des jeunes désireux de développer toute cette magnifique région des Portes du Soleil. C'est en ces mots que Raymond Monay, le Président de l'Association des Portes du Soleil devait débiter la cérémonie inaugurale devant les autorités françaises et suisses ponctuée des prestations des formations musicales de Morgins et de Châtel. Il remercie la commune d'avoir mis gratuitement à disposition le terrain sur lequel se trouve le chalet, emplacement situé symboliquement entre les deux douanes franco-suisse.



MONTEE DU LINGA

181 participants chiffre record pour cette 7^e édition qui est en même temps la première au titre de championnat de France « verticale race », course de ski de randonnée en montée sèche. Florent Perrier d'Arèches (73) devait franchir dans le brouillard et la neige, le premier la ligne d'arrivée en 37 minutes 32 secondes devant l'enfant de la vallée d'Abondance, Patrick BLANC du club de Morzine – Un nombreux public était présent pour encourager les compétiteurs, dont le maire de la station Philippe THOULE.



LA STATION SE DOTE D'UNE NUMEROTATION LINAIRE

Dans le souci de venir en aide aux vacanciers déconcertés par le manque d'informations pour trouver leur lieu d'accueil, la municipalité a lancé le projet de numérotation. Celle-ci concerne un millier d'habitations réparties tout au long des trente neuf voies communales recensées. Les plaques de rues et les numérotations seront apposées par les services techniques de la mairie.



LA SAINT JOSEPH GRAND RENDEZ VOUS FRANCO SUISSE

Cette année encore, la Saint Joseph fut bénie des dieux avec un soleil radieux et une température plus que printanière. Les habitants des Portes du Soleil, les vacanciers, et tous ceux qui avaient fait le déplacement ont pu apprécier la soupe du chalet, les fromages des vallées, les vins régionaux... et profiter d'une ambiance de détente au son des cors des Alpes de l'ensemble « Les dents de Morcles » et des airs traditionnels de l'orchestre champêtre de Raymond Avanthay et Jean-Jacques Ecoeur.

Les skieurs auront pu skier gratuitement car pour tous les Joseph et Josephine était offert un forfait Portes du Soleil gratuit, ainsi que tous les skieurs quel que soit leur prénom, détenteurs d'un forfait sectoriel d'au moins deux jours, en cours de validité le 19 mars. Alors, n'oubliez pas, l'année prochaine.. la St JOSEPH.



9^e COURSE DES RESIDENTS DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE

La 9^e édition de la course des résidents de la Chapelle d'Abondance en collaboration entre l'ARCA, l'Office de Tourisme et l'Ecole de ski Français de la station s'est déroulée sur les pistes de la Chapelle d'Abondance.

La famille HUBERSCHWILLER de CHATEL a obtenu, comme d'habitude d'excellents résultats.

REMISE DES PRIX DES CONCOURS DECORATIONS ET ILLUMINATIONS

Sympathique réception à la mairie où ces dames de la commission féminine accueillaient les personnes retenues par le jury composé de résidents et vacanciers lors de leurs passages de jour et de nuit pour le second concours des décorations et illuminations de fin d'année. La présidente Béatrice Cruz-Mermey et le maire Philippe Thoule félicitèrent ceux et celles qui ont été retenus tout en signalant que le nombre de participants étant en augmentation « les vacanciers sont très sensibles aux efforts réalisés dans la station » précisait le Maire. Les membres du jury ont tenu à s'associer aux compliments et féliciter les Châtellans pour participer à l'embellissement de la station.



LES EXCURSIONS DE L'ETE 2005

LES GALERIES DEFAGO

En 1862 Mr Emmanuel DEFAGO, fait aménager l'accès à la paroi rocheuse de Rives qui est coupée sur presque toute sa longueur par une vire. L'inauguration de la Galerie Defago eut lieu le 10 juillet 1864. Puis en 1967 à l'instigation de Mr Gabriel GAY, tenancier à l'époque de la cantine des Rives, l'allongement de la galerie est décidé et une nouvelle vire de 400 m est ouverte. Cette galerie de plus de six cents mètres de long a dû être à certains endroits taillée dans le roc. Elle suit une corniche naturelle à peu près horizontale où fleurissent de grandes touffes de dénostyles à feuilles de pétasite. La vue magnifique s'élargit au fur et à mesure qu'on avance.

A son extrémité (1127m) on se trouve en face de Champéry qui s'étend gracieusement sur le flan de la montagne. C'est de là sans contredit, qu'on a le plus beau panorama du village. On voit aussi la vallée se dérouler dans son entier et on distingue fort bien le clocher d'Illiez et le village de Troistorrens.

Le tour de la Galerie Défago est une promenade facile à faire de préférence le matin ou l'après midi avant deux heures, pour y être à l'ombre et voir Champéry éclairé par les rayons du soleil. La durée de marche est d'environ 2 heures avec une dénivellation de 128 mètres.

LAC DE CHAMPEX

Lac alpestre de Champex avec un magnifique jardin alpin flore des alpes au dessus du lac dans une forêt d'épicéa et de mélèzes (des fleurs alpestres rares et protégées « édelweiss, sabot de vénus...)

Très belle vue sur le grand Combin (4317 m.)

Possibilité de faire deux circuits qui font partie des randonnées du balisage de l'espace Mont Blanc.

Des belles promenades vous sont proposées – le tour du lac – puis une pause rafraîchissante en barque ou pédalo sur le lac..

Le télésiège de la Broya qui monte à 2220 m avec une vue superbe sur les Alpes – au sommet un self service familial avec des produits du terroir.

Visite, pour ceux qui sont intéressés du fort d'artillerie de Champex

(durée de la visite 2 heures) sur réservation.

Classé secret jusqu'en 1999, le fort d'artillerie de Champex a été construit durant la seconde guerre mondiale pour défendre l'axe du Col du Gd St Bernard face à l'Italie. Modernisé durant la guerre froide et adapté à un éventuel conflit nucléaire, il constitue un monde souterrain mystérieux et fascinant. Totalement invisible de l'extérieur, le fort entièrement creusé dans la montagne est équipé pour abriter 300 hommes.

LE PRE CURIEUX A EVIAN

Evian vient d'obtenir le label « jardin remarquable ».

La propriété du Pré Curieux a été acquise en 1994 par la commune d'Evian les Bains, de Publier et le conservatoire du littoral.

Les travaux au Pré Curieux ont débuté en 1998, avec l'aménagement du bâtiment en salle d'exposition, se sont terminés en 2002 par le remodelage du jardin, où différentes zones humides ont été reconstituées.

Les 3,5 hectares des jardins de l'eau du Pré Curieux sont entièrement consacrés à la protection des zones humides. Différents milieux aquatiques y ont été reconstitués afin de vous donner envie plus tard de découvrir et protéger les marais ruisseaux qui existent près de chez vous.

La maison – un bâtiment d'exposition à visiter avec différentes informations sur les zones humides. Une partie interactive pour les enfants

Le Jardin d'agrément – construit autour de bassin peuplés de plantes aquatiques et de poissons, il rassemble une collection de plantes vivaces aux floraisons et parfums variés.

La Forêt de Mélèzes – Une petite forêt qui abrite de nombreux oiseaux : milans, sittelles, grimpeaux, pics, que l'on essaie d'attirer par la pose de nichoirs.

Les prairies sauvages – des prairies parsemées de fleurs sauvages aux anciens usages reconnus (médecine, cuisine) achillées, ail des ours, anémone, corydale. Le milieu de vie du muscardin, petit rongeur discret.

Le marais – une zone humide peu profonde où les œufs de batraciens n'ont pas de mal à éclore, au printemps, tant l'eau se réchauffe vite.

Le Delta – un milieu dégagé et plat qui a tendance à disparaître des rives bétonnées et enrochées du lac Léman, au désespoir des oiseaux.

Le torrent d'origine – Un petit torrent sauvage parsemé de « gouilles » où se cachent tritons et salamandres, que l'on a la chance de croiser parfois par jour de pluie.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION

MARDI 2 AOUT 2005 – Concours de PETANQUE

A 16h sur le terrain de sport du Restaurant de LOY.

Le terrain de pétanque, les prix aux gagnants et l'apéritif seront offert par Mr VESIN

Vers 19h remise des prix qui sera suivie du dîner suivant :

Assiette charcuterie	Assiette charcuterie
Escalope savoyarde	Fondue savoyarde
Gratin dauphinois	ou
Coupe glacée	Coupe glacée

1/4 de vin ou un jus de fruits au prix de 20 €

Par mauvais temps, le tournoi de pétanque pourra être remis à une date ultérieure, mais le repas aura lieu comme prévu le 2 Août.

JEUDI 4 AOUT 2005

REUNION D'INFORMATION

A 10h – au restaurant de PLAINE DRANSE

Vous pourrez vous y rendre soit en voiture soit en télésiège (tarif spécial résidents)

Programme de 10h à 11h30 réunion d'information où les responsables de l'Association feront un résumé des manifestations de cet hiver, et donneront des détails sur les manifestations prévues pour cet été – participation de Mr THOULE Maire de CHATEL, des responsables de l'Office de Tourisme et de Mr RUFFET, Directeur de la SEML

11h30 à 12h apéritif offert par l'Association – puis repas vers 12h30.

**Menu proposé au prix de 20 € : petite assiette jambon fumé - melon Jambon braisé à la broche sauce madère
pomme duchesse – flan aux Courgettes – Portion de fromage – Mille feuille aux fruits – café**

1 cuvée rouge du restaurant pour 3 personnes

N'hésitez pas à inviter des amis résidents à CHATEL ne connaissant pas notre Association à participer à notre réunion : ils seront les bienvenus.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les délais d'inscription, soit le 27 juillet 2005. Au-delà de cette date, aucune inscription ne pourra être prise en compte. Merci pour votre compréhension.



MARDI 9 AOUT 2005 – EXCURSION (en covoiturage)

AU PRE CURIEUX à EVIAN (voir détail en page 3)

Rendez-vous au Lac de Vonnes à 10h30.

Départ vers EVIAN (repas libre soit restaurant soit pique nique au bord du lac)

à 15h30 – Rendez vous sur le ponton du casino départ du bateau qui nous emmènera au PRE CURIEUX

Visite guidée environ 1h30 puis retour en bateau vers EVIAN - TARIF GROUPE 8 €

Ce prix comprend la visite guidée et le transport en bateau.



LE VENDREDI 12 AOUT 2005 – LES GALERIES DEFAGO

A CHAMPERY (par covoiturage) - voir détail page 3

Rendez-vous au lac de Vonnes à 10h

Vers 10h30 départ vers les Galeries DEFAGO (à partir de la cantine des Rives),

2h environ de marche, ou moins tout dépendra du circuit choisi,

puis vers 12h30 repas pris à la Cantine des Rives ou pique nique (terrain du grand Paradis)

Munissez vous de bonnes chaussures de marche



LE MARDI 16 AOUT 2005

LAC DE CHAMPEX (par covoiturage) - voir détail page 3

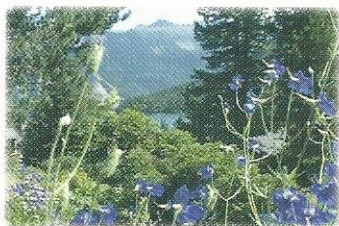
Rendez-vous au lac de Vonnes à 10h

Départ en direction de MARTIGNY – puis vers le lac de CHAMPEX – via ORSIERES (route du Grand St Bernard) choix entre un repas dans des cantines ou pique nique et possibilité de deux circuits de sentier découverte (balisage du circuit du Mont Blanc) ou visite du jardin alpin flore ou visite (sur réservation) du fort d'artillerie - groupe 10 CHF par personne.

Si nous sommes assez nombreux pour cette sortie (+ de 60 personnes) possibilité de prendre un car à MARTIGNY

(les voitures resteront sur un parking à MARTIGNY) jusqu'à CHAMPEX

Retour vers CHATEL aux environs de 18 heures.



LE VENDREDI 19 AVRIL 2005

REFUGE D'UBINE (par covoiturage)

Rendez-vous au lac de Vonnes à 10h pour une excursion pédestre vers le refuge d'UBINE.

Un menu vous sera proposé par Maïté (surprise) . Pour ceux et celles qui préféreraient se rendre en voiture directement UBINE, visite de l'Abbatiale d'ABONDANCE et s'il nous reste du temps de libre découverte de la voie romaine de VACHERESSE

